



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070070

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11186
N/REF : 6/07/2025 0H03 C:000387 I:30187
V/REF : Contrat N°011186 du 07/10/2021

SDC 'Zac Coeur de Ville 1'
C/O ELLIPSE Semcoda Syndic
50 RUE DU PAVILLON
01000 BOURG EN BRESSE CEDEX

IMMEUBLE : ZAC COEUR DE VILLE 1
42/52/66, LEON-MARIE FOURNET
01480 JASSANS RIOTTIER

Feillens, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : RUE LEON MARIE FOURNET - JASSANS RIOTTIER
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme S GERBEL

DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET VEHICULE
CURAGE ET DETARTRAGE DE LA TRAINASSE EN DIRECTION DU RESEAU SUR UNE
DISTANCE DE 20 METRES ENVIRON.
PASSAGE CAMERA SANS RAPPORT
NETTOYAGE CHANTIER

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Juillet de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/11/2024

Prix de base du contrat : 309,06

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 07/2021 Valeur : 128,2
Mois de l'indice de révision : 10/2024 Valeur : 141,9



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070070

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage/Détart.Train. Eu/Passage Caméra	1/AN	338,11	338,11
TOTAL H.T.				338,11
T.V.A. a 10,00%				33,81
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>371,92</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN